



---

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

## EXERCICE 2020

---

Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie



COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION  
**NOUVELLE-CALÉDONIE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**VENDREDI 30 AVRIL 2021 - 19H30**

Immeuble Centre Sud – 1 bis rue Berthelot - Nouméa

Mesdames & Messieurs, les Membres de l'Assemblée Générale,

J'ai l'honneur de présider et pour la 4ème année consécutive, le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie.

En qualité d'organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation, notre association est régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et est soumise à la réglementation en vigueur en Nouvelle-Calédonie.

L'objet de notre association, est principalement de :

- Promouvoir et développer les activités et les disciplines équestres,
- Représenter tous les licenciés,
- Représenter tous les membres affiliés, agréés et adhérents de notre Fédération.

Elle a également la volonté de participer, pour tout ce qui concerne le cheval et l'équitation, aux actions des pouvoirs publics ou de tout organisme constitué en vue du développement de la filière équine.

Elle doit, par ailleurs, assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la Charte d'éthique et de déontologie établie par la Fédération Française d'Equitation.

Elle doit, par ailleurs, pouvoir intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.

Et enfin, elle doit s'assurer, notamment auprès de ses adhérents, du respect des règles d'encadrement, des règles de disciplines, des règles contre le dopage humain, de celles contre le dopage animal, des règles d'hygiène et de sécurité.

Les membres du Comité directeur, les membres du bureau et moi-même, soutenus par notre Conseiller Technique d'Équitation, notre Secrétaire et l'ensemble de nos membres bénévoles, nous efforçons, dans le respect des règles statutaires, de suivre les orientations déterminées par l'ensemble de notre Comité et d'accomplir les missions qui nous sont alors confiées, conformément à la volonté des membres de notre assemblée générale.

Au cours de l'année 2020, à la demande du Président et des membres du bureau, les membres du Comité directeur se sont réunis réglementairement à 3 reprises :

- Le 11 mars 2020
- Le 06 mai 2020
- Le 30 juillet 2020

L'assemblée Générale Ordinaire s'est tenue, in fine, le 20 avril 2020.

Dans la continuité des actions menées en 2019, les membres du comité et particulièrement les membres du bureau, les présidents et membres des différentes commissions, ainsi que l'ensemble des bénévoles du CRENC, ont poursuivi les actions alors initiées en 2019 mais qui n'avaient malheureusement pas pu aboutir en 2020. Ils se sont également attachés à la mise en place des actions déterminées dans le projet prévisionnel de l'exercice 2020 et tel que validé par les membres de l'assemblée générale réunie le 20 avril 2020.

C'est ainsi qu'ils se sont réunis autant de fois que nécessaire pour le bon accomplissement des missions pour lesquelles ils s'étaient engagés.

**Les membres du Comité directeur** ont été consultés à dix-neuf reprises par voie électronique sur les principaux sujets suivants détaillés dans le rapport d'activité à savoir :

- Création de la Commission "Activités équestres diverses" et nomination de sa présidente
- Calendrier des compétitions et validations des avenants aux règlements FFE
- Validation des procédures et des critères de sélection des Cercles et des déplacements en 2020
- Proposition de la candidature de Monsieur Olivier RAZAVET au conseil d'administration du CTOS
- Nomination du président de la Commission CSO
- Réactualisation du calendrier de compétition post confinement
- Sélection des cavaliers des cercles 2020
- Les nominés pour la liste « Excellence » proposés au CTOS
- Candidatures de structures organisatrices de championnat et coupe 2020

### **Les pratiquants licenciés 2020**

En 2020, le CRENC constate une évolution positive du nombre de licenciés par rapport à n-1. En effet, il est enregistré +43 licences, ramenant à 1900 le nombre de licenciés, soit une évolution de **+2,32%** par rapport au total des licences de l'année précédente (1857). **C'est la 1<sup>ère</sup> année depuis 2014**, que cette tendance s'inverse enfin et que l'évolution redevient positive.

Cette progression de 43 licences est principalement due à une progression de 99 licences « Cheval » (+14,3%), de 28 licences TE (+9%) et à une baisse de **-64 licences poneys** (-7.7%).

Au niveau Fédéral la perte du nombre de licenciés enregistrée entre 2019 et 2020 est de - 2,65 %

- Plus des 2/3 des licenciés ont moins de 18 ans en 2020 (69,4%)
- De 2019 à 2020 la progression a été de 2,3% dont + 10% chez les 6-12ans (+75) ; + 6.4% chez les 13-18 (24) et de + 7.7% chez les 27-39 (+14), les autres classes d'âge restant en décroissance avec une forte baisse de **-27%** chez les 40-49 ans, de **-12%** chez les 0-5 ans puis de **-7.6%** chez les jeunes cavaliers 19 à 26 ans.

### **Les clubs en 2020**

Le nombre de Clubs est resté stable par rapport à 2019 avec 22 structures affiliées à la FFE, malgré la fermeture de 2 clubs qui a été compensée par l'ouverture de 2 nouvelles structures.

## **I. Rétrospective Activités 2020**

### **➤ Journée tous à cheval du 2 mars 2020**

Pour la 2ème édition, « la journée Tous à cheval » a permis de communiquer en début d'année sur les clubs et leurs activités avec une campagne publicitaire soutenue notamment par affichage dans les journaux et la diffusion de spots sur les ondes radiophoniques. La campagne de communication s'est également appuyée sur des interviews radiophoniques et télévisées. Malheureusement les conditions météorologiques déplorables n'ont pas permis aux clubs de tous ouvrir dans les conditions optimales et la crise sanitaire qui a suivi n'a pas non plus permis de valoriser cette campagne à sa juste mesure.

### **➤ Calendrier et saison de Concours 2020**

Le calendrier 2020, établi en concertation avec l'ensemble des structures volontaires pour l'organisation de tels événements promettait une belle saison riche en manifestations équestres et en concours, tel que le rapport d'activités en rend compte de manière détaillée. La saison, bien que globalement réussie, a connu quelques tourments et a dû être remaniée principalement en raison de la crise sanitaire covid-19.

Au total, la saison a comptabilisé 60 journées de compétitions et environs 4300 engagements.

La baisse des engagements comparée aux années précédentes s'explique principalement par l'annulation de journées de concours (en lien direct avec la crise sanitaire et les mauvaises conditions météorologiques), mais également par la non-participation, principalement dans les catégories poney, de certains clubs du sud.

Par ailleurs, la compétition CSO Amateur localisée à Bourail, à l'initiative du club et avec le soutien du comité, a eu un beau succès et a permis aux cavaliers des 2 provinces de s'affronter sur un même parcours tout en marquant des points pour leur championnat respectif. Cette formule a recueilli de la part des cavaliers des retours très positifs, permettant de beaux échanges lors d'un weekend à Bourail sur le site de Téné.

La création et le dynamisme de la commission des activités équestres diverses, a permis la mise en avant de nouvelles disciplines et l'organisation de compétitions telles que l'équifeel et la voltige ainsi que la démonstration d'une épreuve de pony-games lors de la semaine du cheval sur l'hippodrome de Nouméa.

Ces nouvelles disciplines et activités ont permis d'enregistrer une centaine d'engagements supplémentaires, pour cette première année, et principalement pour des cavaliers ne pratiquant pas les autres disciplines en compétition.

Un championnat pour les disciplines pony-games et voltige a ainsi été inscrit au calendrier des compétitions pour la saison 2021.

### **➤ Les intervenants extérieurs**

Cette année, en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des vols depuis le mois de mars 2020, il n'a pas été possible de faire venir des formateurs extérieurs sur le Territoire. Cependant, dès que les conditions le permettront de nouveau, il sera nécessaire de réactiver ces missions et ces échanges essentiels pour le maintien et le développement de la qualité de l'équitation calédonienne.

### **➤ L'expertise des sols de carrière et de terrain de concours**

Le CRENC continue de chercher des solutions pour pallier cette problématique de la qualité des sols notamment pour les terrains de concours.

Suite à la signature de la convention cadre entre l'IFCE et le conseil du Cheval de Nouvelle Calédonie en mars 2020, l'appui technique relatif à l'audit des sols de carrières néocalédoniennes a continué de faire partie des actions engagées et des échantillons de 3 carrières différentes vont être envoyés pour être analysés en métropole.

Un rapport d'expertise sera ensuite transmis accompagné de recommandations techniques d'améliorations.

## ➤ Les déplacements hors Territoire

Toujours en raison de la crise sanitaire, les déplacements à Tahiti, en France métropolitaine (équitation classique et Western) ainsi qu'en Australie ont tous été annulés.

Seul le déplacement de la sélection en Nouvelle Zélande du mois de janvier 2020 a été maintenu. Quatre cavaliers encadrés par Monsieur Vincent Chastrusse - BEES2 - se sont rendus sur les installations de Madame Penny Stevenson - Coach sportif Néozélandais et ancienne cavalière de Haut Niveau.

Ce déplacement a rempli toutes ses missions, avec 10 classements dont deux victoires. Les cavaliers ont montré un niveau d'équitation très correct. Le niveau 1m10 a été bien maîtrisé par l'ensemble des cavaliers. S'ils ont été un peu plus en difficulté sur les niveaux supérieurs, l'objectif était de les faire progresser. L'équipe a eu un comportement irréprochable tant au niveau des soins des équidés, que de l'entretien du matériel ainsi que dans le respect des consignes et des horaires.

Le rapport de Madame Stevenson souligne l'excellente tenue des cavaliers sur et en dehors des concours, et la très belle progression des sélections calédoniennes depuis plusieurs années.

## ➤ Réunions avec les différentes institutions

Au cours de l'année 2020, plusieurs actions ont été menées auprès des différentes institutions par le CRENC. Ces actions, effectuées principalement pendant le confinement mais également tout au long de l'année, s'efforcent de conserver de bonnes relations avec l'ensemble des institutions municipales, provinciales, gouvernementales et du monde équestre en général.

Pendant ce 1<sup>er</sup> confinement et grâce au travail des membres du bureau, du comité et des bénévoles, un 1<sup>er</sup> protocole de reprise partielle a pu être mis en place, hélas tardivement par rapport à nos demandes initiales.

Après le déconfinement ce travail, initié pendant cette période de crise sanitaire, s'est poursuivi et a permis la rédaction d'un protocole de la pratique de l'équitation réactualisé et basé sur les recommandations de la FFE.

Les relations privilégiées avec la DJSNC et le CTOS se sont confirmées, encore cette année, permettant un dialogue constant et permanent entre les différentes parties.

En parallèle, la tenue de réunions à Bourail, sur le site du futur club de l'Oxer, avec le maire et le chargé des sports de la municipalité, a permis d'aboutir à l'octroi d'un nouveau terrain pour cette structure équestre, lui permettant ainsi de manière durable de développer ses activités équestres.

## ➤ Activités menées par le CTE et sous sa supervision

En début d'année 2020 et tel que validé par les membres en assemblée générale, et avec l'accord de Monsieur Thibaut DAMAS, le contrat initial à temp plein du CTE a été modifié. Dorénavant, en fonction des besoins, le CTE, en sa qualité de prestataire de services, répond aux demandes spécifiques et ponctuelles initiées par le CRENC.

Cette modification contractuelle de fonds a permis, non seulement de tenir le budget annoncé, mais également de conserver l'investissement constant et personnel de Monsieur Thibaut DAMAS en faveur du CRENC et de l'équitation calédonienne, et l'excellence des relations établies de longues dates avec le comité.

### a. L'encadrement des jeunes

- La détection et l'encadrement des cavaliers
- La structuration des cercles Espoir et Elite
- La mise en place des regroupements des cercles et l'organisation de leurs regroupements notamment
- L'accompagnement et l'encadrement des cavaliers lors des déplacements cette année essentiellement sur le territoire

### **b. L'encadrement des enseignants**

- Recueil auprès des enseignants les problématiques rencontrées
- Organisation de séances de travail et d'échanges personnalisés individuels ou lors de regroupements
- Dispense de formations aux enseignants au sein même des structures

### **c. Des missions administratives et de formation**

- Préparation et réalisation du calendrier en partenariat avec les structures organisatrices volontaires
- Réunion avec les différentes commissions pour l'élaboration des avenants au règlement général FFE
- Organisation de la Semaine du Cheval en collaboration avec le Comité
- Élaboration des programmes et mise en place des stages en coordination avec les intervenants et les publics concernés
- Mise en place et suivi des classes à horaires aménagés « CHAM » en relation avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de Nouvelle-Calédonie
- Maintien des relations avec les commissions, assure le suivi de la formation et de la validation des officiels de compétitions

En 2020 et en raison de la période de confinement, **les regroupements** ont eu lieu aux dates suivantes :

Cavaliers équitation « classique » province Sud

- ✓ Samedi 23 mai 2020 à l'AC KATO
- ✓ Samedi 30 mai 2020 au Yala Ranch
- ✓ Samedi 06 juin 2020 à l'Etrier

Cavaliers équitation « classique » province Nord

- ✓ Samedi 13 et dimanche 14 juin 2020 à l'ACNO de Koné

Regroupement des cercles Nord / Sud :

- ✓ Stage à l'ACNO de Koné du 10 au 14 août 2020

A l'instar des années précédentes, le CRENC a mis en place une disponibilité de son CTE, auprès des enseignants qui désiraient obtenir un soutien technique et pédagogique.

Une dizaine d'enseignants ont ainsi pu bénéficier d'un à deux coachings personnalisés par semaine sur Nouméa et Grand Nouméa. Quelques enseignants ont également bénéficié de cours de soutien en province Nord, lors du déplacement du CTE notamment sur Koné.

Une nouvelle fiche de demande de formation a été élaborée en début d'année et rendue disponible à l'ensemble des structures et des enseignants.

### **➤ Les cercles équitation western**

Dans la continuité des années précédentes, en 2020 les Cercles Equitation Western ont permis de réunir l'ensemble des cavaliers assidus et motivés. Cette démarche, à l'instar des Cercles Equitation Classique, permet aux cavaliers sélectionnés de se perfectionner dans des environnements diversifiés. Ce qui a également pour but d'unir les cavaliers méritants des Cercles, de permettre de mieux les préparer aux concours organisés non seulement sur mais aussi en dehors du Territoire, et toujours dans l'objectif de promouvoir l'équitation Western.

Les cavaliers sont ainsi invités à se regrouper sur plusieurs demi-journées qui sont animées gracieusement par la Conseillère Technique de la Commission Western du CRENC, qui est également monitrice d'équitation Western, Madame Céline LASBLEIZ.

Une liste ouverte a été créée en début d'année 2020, par l'intervenant du Cercle Western, en accord avec le CTE et qui a été validée par le CRENC.

Sous l'égide du CRENC, du 10 au 14 août 2020, la commission Western avait prévu de faire venir Monsieur Will HUPP, mais en raison de la crise sanitaire, le déplacement n'a pas pu se faire. Le stage a été maintenu et animé par Mesdames Céline LASBLEIZ et Audrey SCHNEIDER auprès de 8 participants.

### ➤ La Semaine du cheval 2020

Pour la neuvième année consécutive La semaine du Cheval s'est déroulée sur l'hippodrome Henri Milliard à Nouméa pour y faire évoluer poneys, chevaux et cavaliers à l'occasion des championnats territoriaux 2020.

La Semaine du Cheval confirme l'engagement de tous pour cette manifestation et spécialement l'engouement des cavaliers à faire leur Championnat sur ce site en plein cœur de Nouméa.

L'organisation d'un tel événement réunit sur l'ensemble de la semaine **plus de 500 parcours, 350 concurrents**, et l'accueil **de plus de 1500 spectateurs** principalement le soir du spectacle.

Cette année, La Semaine du Cheval a innové notamment :

- Dans l'organisation d'un défilé d'ouverture, qui a réuni plus de 50 chevaux et cavaliers et plus d'une centaine de bénévoles à pied
- La venue de forains proposant diverses animations pour le grand public
- Un concert de l'amitié
- Le jeu du poids du poney et une démonstration de Pony-Games
- Une brocante équestre...

Le plan de communication a permis également de médiatiser davantage cet événement qui a été relayé par de nombreux média et notamment par :

- Les LNC
- Calédonia TV
- NC la 1<sup>ère</sup> radio
- NC la 1<sup>ère</sup> Télé
- Les radios locales telles que RRB, Océane et NRJ

Le relais sur les réseaux sociaux a également été un appui en amont mais également pendant La Semaine du Cheval avec une large diffusion via :

- La page Facebook du CRENC
- La page Facebook de La Semaine du Cheval
- La page Instagram du CRENC

### Quelques chiffres :

SEMAINE DU CHEVAL	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'épreuves	46	23	24	27	26
Nombre de manches	69	45	50	44	43
Nombre d'engagements	428	364	325	372	430
Nombre de chevaux	200	205	200	225	234
Nombre de passages	652	680	678	642	651
HPC	-	20	20	20	20

Du fait de la crise sanitaire, le Horse Pacific Challenge n'a pas pu avoir lieu et nous souhaitons bien entendu, dès que les conditions le permettront de nouveau, relancer cette épreuve unique dans le pacifique Sud

### ➤ **Nouvelles commissions et informations diverses**

La commission poney précédemment intégrée dans la commission CSO a été remise en route sous la présidence de Madame Chloé Rabouin. Cette commission doit continuer de façon active son travail pour dynamiser ce secteur essentiel.

Une nouvelle Commission dites des activités équestres diverses a été créée permettant la mise en route de disciplines nouvelles telles que l'équifeel, la voltige et les pony-games grâce au dynamisme de sa Présidente Madame Jeanne Dupont.

Au mois de mars 2020, les procédures et les critères de sélection des Cercles et des déplacements ont été réactualisés avec l'aide du CTE puis ensuite validés par les membres du Comité permettant de définir des règles strictes pour chacun des candidats.

Au mois de juin 2020, pour faire suite au départ du territoire de l'ancienne Présidente Madame Aude Guilbert, Monsieur Jacky Lepley - ancien Président du CRENC - a accepté de prendre la présidence de la commission CSO. Je le remercie d'avoir accepté, en collaboration avec le CTE, d'apporter ses compétences au sein de cette commission.

### ➤ **La mise en place d'une cellule communication**

Avec pour objectifs d'une part d'apporter plus de transparence et d'information auprès des licenciés, sur les diverses activités organisées par le CRENC dans le but de promouvoir et de mettre en avant les sports équestres, et d'autre part d'améliorer aussi la communication et le relai de l'information et des échanges au sein du CRENC, auprès et par les différents médias, les membres du bureau ont décidé de la création d'une cellule communication composée à ce jour de deux bénévoles : Mesdames Charlotte Kunz et Nelly Josse.

Le travail accompli en interne et en externe a permis de promouvoir l'équitation avec une présence continue dans les différents médias, presse, radio, télé et réseaux sociaux tout au long de l'année.

### ➤ **La gestion de la crise Covid-19**

Pour rappel, le jeudi 19 mars 2020, suite à l'arrivée sur le Territoire de deux personnes révélées positives aux tests du COVID-19, il a été décidé dans un premier temps de suspendre toutes les manifestations et regroupements organisés par le CRENC. Très rapidement, et suite aux nouvelles décisions gouvernementales de mise en place et d'application d'un dispositif de confinement strict à domicile, le CRENC s'est attaché à échanger avec les instances gouvernementales pour représenter et défendre au mieux les intérêts des acteurs du monde équestre et de leurs équidés jusqu'à la levée complète des mesures.

C'est ainsi que plusieurs échanges et réunions avec les instances gouvernementales ont permis :

- De sensibiliser le membre élu du Gouvernement en charge d'animer et de contrôler les secteurs de la jeunesse et des sports, notamment sur les impacts sur les activités équestres de telles mesures d'interdiction puis de reprises d'activités,
- D'attirer particulièrement l'attention des élus sur les grandes difficultés que l'ensemble des acteurs économiques du monde équestre subissait en raison des mesures restrictives prises pour lutter contre la propagation du Covid-19
- De solliciter auprès de ces mêmes instances un réaménagement des mesures prises dans le cadre de l'adaptation des règles du confinement,
- La mise en place d'un plan de reprise partielle des activités équestres et d'un guide d'application des mesures adaptées au contexte particulier de l'équitation dans le cadre de l'adaptation des règles de confinement,
- Des demandes d'aides institutionnelles ...



Toujours dans un souci de transparence et de relai de l'information, plus d'une quinzaine de communiqués a été diffusée à l'attention de l'ensemble des acteurs équitants ou non du monde équestre pendant cette période de crise sanitaire.

Par ailleurs l'action conjointe du Conseil du Cheval NC et du CRENC a permis aux structures équestres calédoniennes de pouvoir bénéficier de l'aide nationale.

Pour faire face à la crise économique liée à l'impact de la Covid-19, l'Etat a mis en place une aide d'urgence pour les centres équestres et poneys clubs en lien avec les besoins d'entretien incompressibles des équidés.

Ce dispositif concerne tous les établissements mentionnés à l'article L. 322-2 du code des sports : les centres équestres domiciliés en métropole et dans les DOM relèvent de cet article mais ce n'était pas le cas des structures calédoniennes, exclues de facto du dispositif.

Le Président du Conseil du Cheval NC / CRENC a sollicité le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et l'IFCE (Institut Français du cheval et de l'Equitation) pour que ce dispositif de soutien soit étendu aux centres équestres et poneys-clubs de Nouvelle-Calédonie et ainsi être appliqué d'une manière générale en local à l'ensemble de la filière équine.

Pour faire suite aux démarches engagées par le Conseil du Cheval NC, Monsieur Guillaume BLANC, Directeur de l'Accompagnement à la Filière Equine à l'IFCE, a confirmé l'accord du Ministère de l'Agriculture pour la mise en place de cette aide en Nouvelle-Calédonie.

Cet accord, qui a permis aux structures calédoniennes initialement exclues du dispositif national, est parvenu 48h avant la clôture des instructions/enregistrements en métropole.

La réactivité du directeur du Conseil du Cheval NC et la bonne compréhension du Directeur de l'Accompagnement à la Filière Equine à l'IFCE ont permis, malgré tout, d'une part de traiter les dossiers pendant le week-end et avant la clôture et d'autre part de prendre également en compte 2 dossiers arrivés hors délais.

Au final, **4,5 M XFP** ont été accordés pour **17 demandes** d'aides effectuées en Nouvelle-Calédonie, soit **352 équidés d'instruction déclarés** et **315 aidés**.

### ➤ **Rapport Financier**

La parole sera donnée à Madame Dominique ROESNER -Trésorière du CRENC - et Monsieur Olivier RAZAVET – Président de la Commission juridique et financière, afin de vous présenter en détail le rapport du Trésorier et les différents éléments du Bilan comptable de l'exercice clos.

Cependant, d'une part malgré la diminution du nombre des engagements et les importants impacts liés à la crise sanitaire , puis d'autre part la diminution drastique des subventions publiques , le bilan financier 2020 du CRENC fait état d'un solde positif.

## II. Perspectives et orientations 2021

### ➤ **Bilan général**

Le bilan général 2020, positif en termes d'évolution du nombre de licences et de la situation financière, doit nous encourager encore plus quant aux efforts entrepris dans le cadre du redressement de la filière équine.

Cet effort est effectivement l'affaire de tous et nécessite une mobilisation de chacun des acteurs.

### ➤ **Priorisation des actions à mener sur la catégorie poney**

Pour l'année 2021, il est primordial de poursuivre les actions menées quant à l'attractivité des sports équestres et de continuer à mettre en avant les différentes disciplines proposées et adoptées avec notamment une attention particulière sur le secteur poney.

Le lancement d'un challenge Pony-games a été mis en place par les membres de la commission Poney, avec pour objectif de dynamiser davantage les événements équestres de la catégorie Poney.

Un projet d'un événement strictement poney, sur une journée et à destination du grand public, est en discussion au sein de cette commission

Il est bien entendu nécessaire de poursuivre sur cette voie et les structures et poney-clubs doivent également être force de propositions auprès de la commission poney.

#### ➤ **Anticipation sur les éventuelles crises sanitaires**

La récurrence récente, mais heureusement courte d'un nouveau confinement strict de 4 semaines, nous rappelle la fragilité de nos structures.

Pendant cette 2<sup>ème</sup> crise et malgré les nombreuses démarches effectuées officiellement dès le 15 mars auprès du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et du Gouvernement NC, malgré un accord de la collégialité relatif à l'application du protocole de reprise adaptée des activités équestres pendant la période de confinement, à l'instar des protocoles nationaux de la FFE, aucune réponse officielle ne nous est parvenue, et nos propositions n'ont ainsi pas pu aboutir.

Il est donc plus que nécessaire de continuer sur cette voie de la négociation anticipée avec les institutions, qui permettrait, si une éventuelle nouvelle alerte sanitaire devait se produire, que les centres équestres puissent continuer à fonctionner dans un cadre prédéfini et correspondant au niveau d'alerte annoncé par les instances gouvernementales.

#### ➤ **La Semaine du Cheval 2021**

La Prochaine semaine du Cheval fêtera ses 10 ans d'existence, bien que nous ne pourrions malheureusement toujours pas organiser le HPC, pour autant cette 10<sup>ème</sup> édition doit être une véritable fête de l'équitation et du cheval.

Ainsi toutes les énergies sont les bienvenues pour apporter propositions et aide nécessaires à l'organisation et à la réussite d'un tel événement qui, rappelons-le, au-delà des championnats, s'inscrit également dans la promotion de notre sport

Les crises sanitaires, économiques et encore politiques, que traversent notre Territoire nous obligent à une extrême vigilance quant à notre situation financière.

Les coupes budgétaires, notamment dans la répartition des aides publiques, impacteront directement notre mode de fonctionnement, et nous nous devons d'être extrêmement prudents sur les exercices à venir.

### **III. Conclusion**

Je souhaite rappeler que le CRENC forme une équipe auprès de son Président qui en assure la gouvernance avec l'aide des membres du Bureau. La politique mise en place, définie par les axes de travail et les différents projets, orientée, validée et soutenue par les membres du Comité directeur, doit être la déclinaison de la politique fédérale adaptée aux spécificités néocalédoniennes. Ces actions s'adressent exclusivement aux membres adhérents et à ses licenciés, et ont pour objectif d'apporter un projet sportif et/ou éducatif grâce aux manifestations, formations, animations etc. proposées à ces derniers et coordonnées par le Conseiller Technique d'Équitation.

Je suis bien conscient des difficultés passées et à venir auxquelles nous devons tous faire face.

La situation sanitaire actuelle exceptionnelle, bien que lourdes de conséquences économiques et sociales pour chacun de nos adhérents/affiliés et licenciés, ne doit cependant pas nous faire douter mais au contraire nous donner la force de poursuivre dans l'atteinte de nos objectifs de travail, et d'accompagnement que nous nous sommes fixés et que nous vous demandons de bien vouloir approuver.

Par le présent rapport, je tiens spécialement à remercier :

- Le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie,
- L'ANS et la DJSNC
- La Province Sud
- Le CEPS
- Le CEPN
- La FFE
- La Mairie de Nouméa
- La DAVAR
- 

Mais également :

- Air NC
  - Cheval distribution
  - Entreprise MARCONNET
  - Emmanuel MARTIN
  - Form +
  - Groupama
  - Hotel Rivland Resort
  - Ilot Sports
  - La petite ferme en vadrouille
  - Le Palais Gourmand
  - Les Bois du Nord
  - Les Nouvelles Calédoniennes
  - Médi conso
  - NC1ere
  - Nelly VIALLE
  - Protermite/ Probâtiment
  - Snack Ulysse
  - Sophie DUBUC
  - Sphinx protection
  - Stone grill
  - TPNC
  - Yala Ranch
- 
- Les structures partenaires de la Semaine du Cheval : ACD, AC KATO, ACN, la Cravache, l'ACNO, l'Oxer de Bourail, Les Sabots du Pin, Les Petits Galops de Pouembout, La crinière de Koumac, le PTH de Magenta, et **d'une manière générale tous ceux et celles qui ont pris part, participé ou encore soutenu l'organisation des événements réalisés à l'effigie du CRENC tout au long de l'année.**

Je souhaite par ailleurs, remercier chacun des membres du bureau ainsi que le Conseiller Technique d'Équitation, pour leur implication dans la réalisation des missions qui leur incombent.

Je remercie l'ensemble des membres du Comité directeur qui tout au long de l'année nous ont apporté leur confiance et leur soutien.

Je remercie les présidents et les membres des commissions qui œuvrent depuis toujours pour que l'équitation calédonienne s'épanouisse.

Je remercie tous les bénévoles, qui dans l'ombre, agissent pour le bien-fondé de notre CRENC.

\*\*\*\*\*

En votre qualité de membres de la présente Assemblée Générale, vous m'avez fait l'honneur de me nommer Président du Comité Régional d'Équitation. A l'instar des autres membres élus par vos soins et qui composent l'organe dirigeant de ce Comité, je tiens à vous assurer en mon nom, mais aussi au nom des

membres du bureau et de notre CTE, de notre total dévouement dans l'accomplissement des tâches qui nous incombent et dans le respect des obligations et des engagements pris en acceptant ces mandats et fonctions.

L'Assemblée Générale, que vous représentez, définit la politique générale du CRENC et en contrôle la mise en œuvre.

En ma qualité de Président, j'assume sous ma responsabilité la direction générale du CRENC et il revient au Comité directeur de déterminer les orientations des activités du CRENC, conformément à la politique définie par l'Assemblée Générale.

Par la présente assemblée générale annuelle, et pour laquelle vous êtes seuls souverains, il vous appartient donc de juger de la bonne gouvernance de notre Comité Régional d'Équitation réalisée par ses organes dirigeants tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'à l'issue de la lecture du présent rapport moral, je vous invite à prendre connaissance des éléments du rapport d'activités 2020, ainsi que des éléments du rapport financier 2020, et de la présentation du budget prévisionnel 2021 arrêtés par la majorité des membres du Comité directeur et qui sont soumis à votre approbation.

Soyez assurés, qu'en ma qualité de Président, je mettrai tout en œuvre pour la bonne réalisation des missions confiées à notre Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie pour cette nouvelle et dernière année de mandat. En votre qualité de membres de l'assemblée générale vous serez amenés à vous réunir en Assemblée Générale électorale, au plus tard le 31 décembre 2021 pour le renouvellement des membres composant les organes dirigeants de notre Comité Régional d'Équitation.

Tel est mon rapport que je vous demande d'approuver.

Le Président  
Vincent FARDEAU